



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 mai 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 17 mai 2018, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre, datée du 15 mai 2018 (voir annexe), par laquelle le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) m'a transmis la note du Secrétariat technique de l'OIAC relative au rapport de la mission d'établissement des faits menée par l'OIAC en République arabe syrienne concernant un incident qui se serait produit à Saraqib le 4 février 2018.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres



Annexe

[Original : anglais, arabe, chinois, espagnol,
français et russe]

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la note du Secrétariat technique intitulée « Rapport de la Mission d'établissement des faits menée par l'OIAC en Syrie concernant un incident qui se serait produit à Saraqib (République arabe syrienne) le 4 février 2018 » (voir pièce jointe).

(Signé) Ahmet Üzümcü

Pièce jointe

[Original : anglais, arabe, chinois, espagnol,
français et russe]

NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE**RAPPORT DE LA MISSION D'ÉTABLISSEMENT DES FAITS MENÉE
PAR L'OIAC EN SYRIE CONCERNANT UN INCIDENT QUI SE SERAIT PRODUIT
À SARAQIB (RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE)
LE 4 FÉVRIER 2018****1. SYNTHÈSE**

- 1.1 Dans la matinée du 5 février 2018, la Mission d'établissement des faits de l'OIAC ("la Mission") a été informée d'allégations d'emploi d'un produit chimique toxique comme arme à Saraqib, dans le gouvernorat d'Idlib. La Mission a évalué la crédibilité des allégations sur la base d'informations recueillies auprès de sources ouvertes et reçues de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG).
- 1.2 La Mission s'est entretenue avec plusieurs témoins, notamment des victimes, des travailleurs de la santé et des premiers intervenants. L'équipe a également reçu des échantillons environnementaux, qui avaient été prélevés sur le lieu de l'incident.
- 1.3 Les conclusions de la Mission ont été tirées de l'analyse des entretiens, des documents justificatifs soumis pendant le processus d'entretien, de l'analyse des échantillons environnementaux et de recoupements ultérieurs et de la corroboration des éléments de preuve.
- 1.4 La Mission a déterminé que du chlore, libéré des cylindres par impact mécanique, a probablement été utilisé comme arme chimique le 4 février 2018 dans le quartier Al Talil de Saraqib. Cette conclusion est fondée sur :
 - a) la présence de deux cylindres, pour lesquels la Mission a déterminé qu'ils avaient précédemment contenu du chlore ;
 - b) les dépositions des témoins, qui ont identifié les cylindres comme ceux qui sont tombés sur l'emplacement le 4 février 2018 ;
 - c) des analyses environnementales démontrant la présence inhabituelle de chlore dans l'environnement local ;
 - d) plusieurs patients qui se sont présentés après l'incident pour être soignés dans des installations médicales et qui montraient des signes et symptômes d'irritation des tissus conformes à une exposition au chlore et à d'autres produits chimiques toxiques.
- 1.5 La Mission a également noté la présence de produits chimiques qui ne pouvaient s'expliquer par une occurrence naturelle dans l'environnement ni être liés au chlore. De plus, certains des signes et symptômes médicaux signalés étaient différents de ceux attendus suite à une exposition

au chlore pur. Il n'y avait pas suffisamment d'informations et d'éléments de preuve pour permettre à la Mission de tirer d'autres conclusions sur ces produits chimiques à ce stade.

2. CADRE JURIDIQUE

- 2.1 La Mission a été créée en mai 2014 "pour établir les faits relatifs aux allégations d'emploi de produits chimiques toxiques, du chlore selon certaines sources, à des fins hostiles en République arabe syrienne", en vertu de l'autorité conférée au Directeur général au titre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques ("la Convention") pour œuvrer en toutes circonstances à défendre l'objet et le but de la Convention, telle que renforcée par les décisions pertinentes du Conseil exécutif ("le Conseil") de l'OIAC.
- 2.2 Le mandat de la Mission a été arrêté d'un commun accord par l'OIAC et la République arabe syrienne, par échange de lettres entre le Directeur général de l'OIAC et le Gouvernement syrien, datées respectivement des 1^{er} et 10 mai 2014 (annexe à la note du Secrétariat technique S/1255/2015 du 10 mars 2015).
- 2.3 Le Conseil a ensuite entériné la poursuite des travaux de la Mission dans la décision EC-M-48/DEC.1 du 4 février 2015, telle que rappelée dans la résolution 2209 (2015) du Conseil de sécurité de l'ONU, puis dans la décision EC-M-50/DEC.1 du 23 novembre 2015. Ces deux décisions du Conseil et la résolution 2209 (2015) chargent la Mission d'étudier toutes les informations disponibles concernant les allégations d'emploi d'armes chimiques en République arabe syrienne, y compris celles fournies par la République arabe syrienne ainsi que par d'autres entités.

3. MÉTHODOLOGIE

- 3.1 La Mission a suivi la même méthodologie que celle qui avait été utilisée lors des missions précédentes. Cette méthodologie a été décrite en détail dans les rapports précédents et ne sera donc pas reprise en détail ici.
- 3.2 Bien que la méthode générale ait été appliquée de manière systématique pour établir les faits relatifs à l'emploi de produits chimiques comme arme en Syrie, chaque allégation est caractérisée par un ensemble unique de circonstances. Ces circonstances comprennent l'accès aux éléments de preuve matériels et électroniques, aux témoins et à la documentation, en plus de l'évaluation du temps écoulé entre l'allégation et un tel accès. Par conséquent, les circonstances différentes de chaque allégation confèrent une pertinence plus ou moins grande aux diverses composantes de la méthodologie détaillée.
- 3.3 En particulier, la valeur probante des échantillons prélevés très peu de temps après l'allégation, étayés par des preuves photographiques et des enregistrements vidéo, accompagnés des dépositions des témoins, a été comparée avec la valeur probante qu'aurait un déplacement ultérieur de la Mission sur place pour recueillir ses propres échantillons.
- 3.4 En conséquence, la Mission a étudié et comparé la méthodologie appliquée figurant dans les rapports S/1318/2015/Rev.1 (du 17 décembre 2015) et Add.1 (du 29 février 2016), S/1319/2015 et S/1320/2015 (tous deux du 29 octobre 2015), S/1444/2016 (du 21 décembre 2016), S/1491/2017 (du 1^{er} mai 2017), S/1510/2017 (du 29 juin 2017) et

S/1548/2017 (du 2 novembre 2017), pour veiller à une application uniforme de la méthodologie du travail d'enquête par rapport aux allégations précédentes.

3.5 La Mission a examiné la combinaison, la cohérence et la corroboration des informations recueillies dans leur ensemble, afin de tirer ses conclusions.

3.6 La documentation de référence figure à l'annexe 1 du présent rapport.

4. PRÉCISIONS SUR LES DÉPLOIEMENTS ET CHRONOLOGIE

Pré-déploiement

4.1 Sur la base des informations recueillies auprès des médias de source publique, le Groupe d'information a alerté le Cabinet du Directeur général de l'allégation d'emploi du chlore dans le quartier oriental de la ville de Saraqib le 4 février 2018.

4.2 La Mission a obtenu des informations complémentaires auprès des ONG et en procédant à une recherche élargie des sources ouvertes. Ces informations, de sources ouvertes, sont énumérées dans l'annexe 2 du présent rapport. Par la suite, la Mission a élargi sa recherche de personnes susceptibles d'être interrogées et d'éléments de preuve possibles concernant cette allégation.

4.3 La Mission a noté que pendant une enquête, l'accès complet, direct et immédiat au site présumé d'une allégation constituait la meilleure occasion de recueillir des informations. Comme pour l'ensemble des allégations et incidents mentionnés dans les rapports précédents de la Mission (voir le paragraphe 3.4 ci-dessus), diverses contraintes, principalement liées à la sécurité, n'ont pas permis à la Mission d'accéder immédiatement aux sites.

4.4 Étant donné que ces contraintes ont empêché le déploiement d'une équipe sur le lieu de l'incident allégué, la Mission a déterminé que les principales méthodes de collecte d'informations et d'évaluation de leur crédibilité sont notamment les suivantes : l'examen des rapports existants ; l'évaluation et la corroboration des informations générales ; la tenue d'entretiens avec les prestataires pertinents de soins médicaux, les victimes présumées et d'autres personnes liées à l'incident rapporté ; l'examen de la documentation et des relevés fournis par les personnes interrogées ; l'analyse des signes et symptômes que présentaient les victimes et décrits par les personnes interrogées ; et la réception d'échantillons environnementaux à des fins d'analyse ultérieure.

4.5 L'équipe de la Mission a identifié les témoins pertinents grâce à des recherches dans les sources ouvertes et à des dossiers médicaux fournis à l'équipe. L'accès aux témoins a été coordonné avec les ONG.

4.6 Grâce aux contacts avec des représentants de plusieurs ONG, dont Same Justice/Chemical Violations Documentation Center of Syria (CVDCS), la protection civile syrienne – également connue sous l'appellation "Casques blancs" – et la Syrian American Medical Society (Société médicale syro-américaine) (SAMS), la Mission a contacté des témoins et confirmé leur volonté d'apporter leurs témoignages et des éléments de preuve potentiels. De plus, la Mission a coordonné avec les ONG l'organisation des déplacements des témoins.

- 4.7 La valeur probante des échantillons prélevés très peu de temps après l'allégation, étayés par des preuves photographiques et des séquences vidéo, accompagnés des dépositions des témoins, a été comparée avec la valeur probante qu'aurait un déplacement de la Mission sur place, si le site devenait accessible par la suite, pour recueillir ses propres échantillons.

Activités menées lors du déploiement

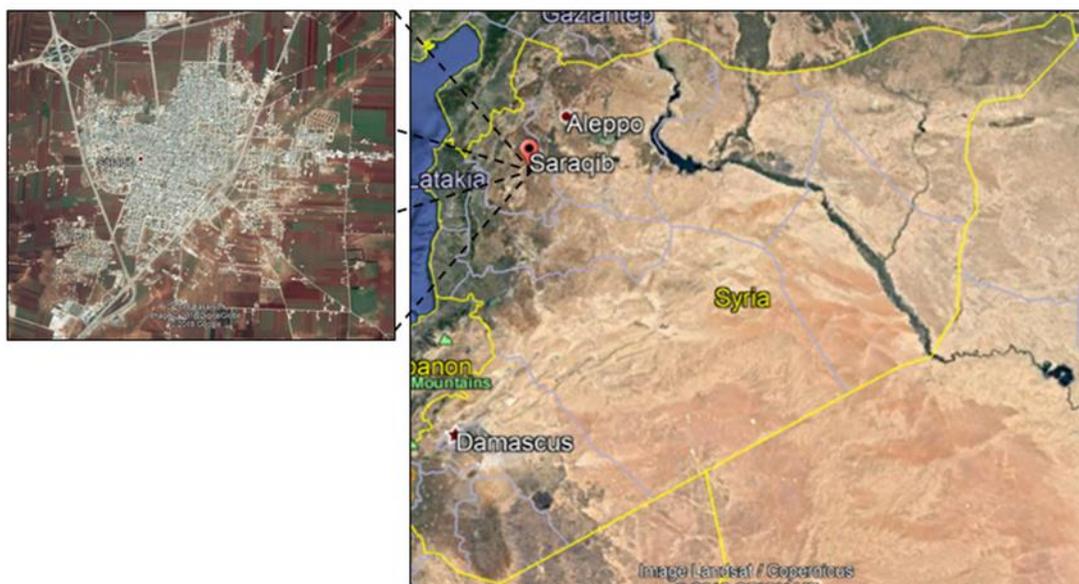
- 4.8 La Mission a tenu son premier entretien concernant l'allégation à Saraqib le 14 février 2018. Les entretiens se sont poursuivis jusqu'au 4 mars 2018.
- 4.9 Des échantillons environnementaux relatifs à l'allégation du 4 février 2018 ont été recueillis par une ONG le 5 février 2018 et ont été reçus par l'équipe de la Mission le 19 février 2018. Les échantillons ont été préparés pour le transport et livrés au Laboratoire de l'OIAC le 27 février 2018.
- 4.10 Les informations relatives aux échantillons sont détaillées dans la section 5 ci-dessous et l'annexe 3 du présent rapport. Au moment du dépôt des échantillons, l'ONG qui les lui a remis a informé la Mission qu'elle avait prélevé les échantillons. Des représentants de l'ONG qui avaient participé au processus de collecte des échantillons ont également été interrogés et ont fourni des photographies et des enregistrements vidéo de la scène de l'incident allégué, y compris du processus d'échantillonnage lui-même.
- 4.11 L'équipe de la Mission a manipulé tous les échantillons, dès leur réception, conformément aux procédures de l'OIAC, selon le cas, en y apposant notamment des scellés elle-même. Deux laboratoires désignés ont analysé les échantillons et les résultats sont présentés dans la section 5 ci-dessous.

5. RÉCAPITULATIF ET ANALYSE DE L'INCIDENT

- 5.1 Les récits ci-dessous sont tirés uniquement des entretiens et sont, dans la mesure du possible, corroborés par les différentes personnes interrogées et les éléments de preuve recueillis par l'équipe.
- 5.2 En raison des préoccupations soulevées par certains témoins, l'établissement qui a fourni les soins médicaux est référencé, à des fins de rapport, de manière générique sous le nom d'"établissement médical".

Saraqib

- 5.3 Saraqib est une ville du gouvernorat d'Idlib (République arabe syrienne), située à 20 kilomètres environ au sud-est d'Idlib et à 50 kilomètres au sud-ouest d'Alep sur l'autoroute Damas-Alep (M5). Avant le conflit (selon les chiffres du recensement de 2004), la population de la ville et du district était d'environ 34 000 personnes.
- 5.4 En février 2018, à la date de l'allégation, la ville n'était pas sous le contrôle du Gouvernement.
- 5.5 L'illustration 1 ci-dessous montre l'emplacement de Saraqib.

ILLUSTRATION 1 : EMBLACEMENT DE SARAQIB, EN SYRIE

- 5.6 Les conditions météorologiques du 4 février 2018 aux alentours de l'heure de l'incident allégué, telles qu'elles ont été enregistrées dans des sources ouvertes (worldweatheronline.com), sont indiquées dans le tableau 1 ci-dessous. La description faite par les témoins des conditions météorologiques est cohérente avec les données enregistrées par plusieurs sites météorologiques. Le mouvement de l'air sur le terrain a pu être affecté par la forme de la dépression et les structures construites autour du terrain à découvert.

TABLEAU 1 : CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES À SARAQIB LE 4 FÉVRIER 2018

Heure	Température	Direction du vent	Vitesse du vent	Précipitation	Nuages	Humidité
21:00	15 °C	Sud-est	4 km/h	0,0 mm	80 %	54 %

- 5.7 Entre le 14 février et le 4 mars 2018, la Mission a interviewé directement 19 personnes, dont des médecins, des patients et des premiers intervenants. Deux des personnes interrogées ont participé au processus de collecte d'échantillons environnementaux. Toutes les personnes interrogées étaient de sexe masculin.

TABLEAU 2 : DONNÉES RELATIVES AUX PERSONNES INTERROGÉES

	Personnes interrogées	Masculin	Féminin	Victime primaire	Victime secondaire
Médecin traitant	2	2	0	0	0
Auxiliaire de santé	4	4	0	0	0

	Personnes interrogées	Masculin	Féminin	Victime primaire	Victime secondaire
Témoin	11	11	0	11	0
Échantillonneur	2	2	0	0	0
Total	19	19	0	11	0

4 février 2018 – Récit

- 5.8 Les témoins ont décrit la nuit du 4 février 2018 comme froide, sans précipitations et pratiquement sans vent. La visibilité était faible en raison de la faible luminosité ambiante et de l'utilisation restreinte de la lumière artificielle, par crainte d'être pris pour cible par l'aviation.
- 5.9 Vers 21 heures, huit hommes, qui se réfugiaient dans un sous-sol du quartier oriental d'Al Talil dans la ville de Saraqib, ont entendu une alerte radio faite par un observateur selon laquelle un hélicoptère était entré dans l'espace aérien de Saraqib par le sud-est. Vers 21 h 15, des témoins ont rapporté avoir entendu un hélicoptère volant au-dessus de la ville et le son de deux "barils" qui tombaient et qui se sont écrasés à proximité de leur emplacement. Ils ont indiqué également ne pas avoir entendu d'explosion.
- 5.10 Selon les déclarations des témoins, deux cylindres (ou "barils" selon la plupart des témoins) sont tombés sur un terrain à découvert entouré de bâtiments à environ 200 mètres au sud-ouest de la Banque agricole dans la partie orientale de Saraqib (voir l'illustration 3 ci-dessous), et 50 à 100 mètres au sud-ouest du sous-sol mentionné au paragraphe 5.9 ci-dessus.
- 5.11 Les deux points d'impact étaient dans ce terrain à découvert d'environ 200 m², qui est situé dans une dépression de 3 ou 4 mètres qui le place en-dessous de la zone urbanisée environnante. Les points d'impact, tels qu'ils ont été décrits par les témoins, sont signalés à l'illustration 3 ci-dessous. Les points de déclenchement étaient proches l'un de l'autre et se sont produits dans un court laps de temps l'un par rapport à l'autre. La Mission n'a pas pu déterminer l'ordre chronologique de l'impact des deux cylindres ; en tant que tels, ils sont numérotés Point d'impact n° 1 et Point d'impact n° 2 à des fins de référencement uniquement.
- 5.12 Les illustrations 2, 3 et 4 ci-dessous montrent l'emplacement de l'incident allégué de Saraqib, les points d'impact et le sous-sol où les huit hommes avaient trouvé refuge. Les points d'impact ont été identifiés sur la base de l'analyse des informations rassemblées par la Mission provenant de différentes sources, y compris des témoins.

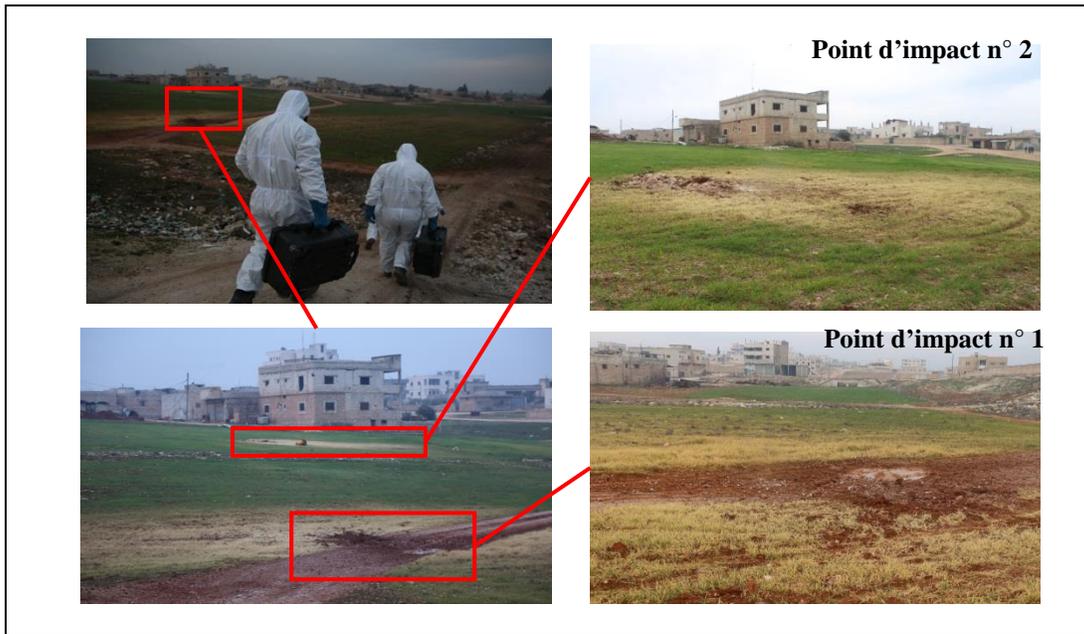
ILLUSTRATION 2 : SARAQIB ET LIEU DE L'INCIDENT ALLÉGUÉ



ILLUSTRATION 3 : LIEU DES POINTS D'IMPACT ALLÉGUÉS



ILLUSTRATION 4 : VUE PANORAMIQUE DES POINTS D'IMPACT ALLÉGUÉS



- 5.13 Comme aucune explosion n'a été entendue, un occupant est sorti du sous-sol quelques minutes après l'impact pour évaluer la situation. Il est retourné au sous-sol et a signalé une odeur de chlore. Peu de temps après, il a perdu connaissance. Les autres occupants de l'abri du sous-sol ont rapporté une odeur âcre et ont immédiatement ressenti un essoufflement, des nausées et une sensation de brûlure dans les yeux. Certains d'entre eux ont rapporté avoir perdu connaissance.
- 5.14 Des témoins ont décrit une odeur similaire à celle des produits de la marque "Clor" et "Flash", ou de l'eau de Javel. Ils ont ajouté que l'odeur était plus forte que ces produits.
- 5.15 Des témoins ont déclaré avoir été avisés de l'emploi possible de gaz toxiques et ont reçu conseil de se déplacer vers un terrain plus élevé. Ils se sont dirigés vers le toit d'un bâtiment adjacent. En chemin, quelques-uns d'entre eux ont perdu connaissance et d'autres ont eu du mal à atteindre le toit. Ils rapportent s'être entraînés pour gravir les marches et avoir utilisé des chiffons pour couvrir leur bouche et leur nez. Ils ont également signalé avoir appelé au secours grâce à une radio portative.
- 5.16 Les premiers intervenants ont indiqué que suite à la notification d'un emploi possible de gaz toxiques, la protection civile syrienne et d'autres équipes d'ambulanciers ont été informées par radio qu'un hélicoptère survolait le quartier est. Environ 5 minutes après avoir reçu la notification, ils sont arrivés sur le lieu de l'incident.
- 5.17 Les premiers intervenants ont indiqué qu'ils avaient été envoyés par radio vers un terrain à découvert situé dans le quartier oriental de Saraqib, à Al Talil, à environ 400 mètres à l'est du pont Abu Adh Dhuhur (situé sur l'autoroute Damas-Alep) et au sud de la Banque agricole.
- 5.18 La première équipe de trois sauveteurs de la protection civile syrienne est arrivée sur le site. Le premier sauveteur qui est sorti du véhicule a senti une odeur étrange et a immédiatement couvert sa bouche et son nez avec un masque de papier, mais il avait de la difficulté à respirer et a perdu

connaissance. Pendant qu'ils se rendaient au point médical, d'autres membres de l'équipe ont signalé avoir développé des symptômes similaires.

- 5.19 D'autres équipes se sont présentées sur le site et ont découvert des victimes présentant des difficultés à respirer et à s'orienter. Ils ont déclaré avoir administré de l'oxygène et transporté les blessés vers l'établissement médical.
- 5.20 À leur arrivée à l'établissement médical, les blessés ont été déshabillés et lavés à l'eau par la protection civile syrienne avant d'y entrer. Deux des victimes ont eu besoin d'aide pour entrer dans l'établissement.
- 5.21 Le personnel médical soignant a signalé l'arrivée de 11 hommes adultes blessés en l'espace de 45 à 60 minutes, à partir de 21 h 45. Ils ont été amenés par des voitures de sauvetage de la protection civile syrienne et d'autres ambulances. Les patients présentaient des signes de nausées, d'irritation des yeux et des sécrétions excessives. Ils montraient également des signes d'essoufflement, de toux, de respiration sifflante et de crépitation pendant l'auscultation. Le personnel médical a signalé l'absence de tout signe de traumatisme externe.
- 5.22 Trois des 11 victimes appartenaient à des équipes de secours de la protection civile syrienne, et les 8 autres étaient celles qui s'étaient initialement mises à l'abri dans le sous-sol. Aucune exposition secondaire n'a été signalée.
- 5.23 Des témoins ont décrit comment les échantillons ont été prélevés en ce qui concerne les deux "barils" au cours des premières heures du 5 février 2018 par l'équipe de collecte d'échantillons de la protection civile syrienne. Les échantillons comprenaient de la terre, de l'herbe et des prélèvements par frottis provenant du "baril" et provenant de différents endroits dans la zone de l'incident chimique allégué. Les échantillons ont ensuite été remis à la Mission (voir l'illustration 5 ci-dessous).
- 5.24 Un changement de couleur de la végétation autour des points d'impact a été signalé, certains des témoins indiquant que l'herbe semblait "brûlée" et/ou "sèche".

ILLUSTRATION 5 : PROCESSUS D'ÉCHANTILLONNAGE



4 février 2018 – Analyse épidémiologique

- 5.25 L'équipe a interrogé deux médecins, quatre membres du personnel de soutien médical, six sauveteurs, dont trois ont également été touchés, un observateur, un opérateur de médias, un échantillonneur et quatre autres personnes affectées.
- 5.26 Même si l'échantillonneur et l'opérateur des médias n'étaient pas sur le site au moment de l'incident allégué, ils étaient en mesure de fournir les moyens de recouper et de corroborer les informations contextuelles et géographiques.
- 5.27 Le nombre de blessés déclarés dans les dossiers médicaux s'élevait à 11, ils étaient tous de sexe masculin, 10 d'entre eux étaient âgés de 20 à 40 ans et un homme avait la cinquantaine. Ces détails de leurs plaintes, de leur traitement et l'issue de leur traitement ont été renseignés de l'établissement médical.

Informations recueillies auprès du personnel médical

- 5.28 Les blessés se sont présentés porteurs d'une odeur de chlore sur leurs vêtements et ont été déshabillés et lavés avec de l'eau avant d'entrer dans l'établissement médical. Le traitement initial a été fourni par des infirmiers.
- 5.29 Les dossiers d'admission ont montré que huit patients présentaient des signes et des symptômes légers et trois des symptômes modérés ; aucun ne présentait de signes et de symptômes graves. Les médecins ont décrit, de mémoire, neuf patients en soins ambulatoires présentant des signes et des symptômes d'exposition bénins, tandis que deux autres patients présentaient des signes et des symptômes modérés d'altération de leur état mental qui nécessitait qu'une aide leur soit apportée.

- 5.30 La Mission a attribué la différence entre les témoignages et les dossiers à un trou de mémoire pour ce qui concerne les détails et a attribué une plus grande crédibilité aux chiffres documentés. Ce sont les chiffres indiqués à l'illustration 7 ci-dessous.
- 5.31 Les patients souffraient de nausées, d'irritation des yeux, d'expectoration et de sécrétions excessives. Ils souffraient également d'essoufflement, de toux, de respiration sifflante et de crépitation pendant l'auscultation. Les signes et les symptômes gastro-intestinaux comprenaient des nausées et, dans certains cas, des vomissements. Les victimes ont également été décrites comme présentant des pupilles contractées.
- 5.32 Le personnel médical a signalé l'absence de tout signe de traumatisme externe.
- 5.33 Tous les cas ont été traités avec de l'oxygène, du salbutamol, de l'hydrocortisone, du métoprolol, de l'atropine, de la ranitidine et de la méclizine. Dans le cas de deux patients présentant des blessures modérées, le midazolam a été administré contre l'agitation. Le personnel infirmier a également signalé avoir administré du bicarbonate de sodium nébulisé et de lidocaïne, mais le nombre de patients ayant reçu ce traitement n'a pas été spécifié.
- 5.34 Aucune radiographie pulmonaire n'a été effectuée sur les victimes.
- 5.35 Neuf blessés ont été libérés dans les deux heures qui ont suivi leur arrivée, tandis que deux autres ont nécessité un traitement médical et un placement en observation de deux heures avant de pouvoir être libérés.
- 5.36 Aucun échantillon biomédical n'a été prélevé.

Apparition des symptômes relatifs à l'incident allégué

- 5.37 La plupart des signes et symptômes présentés étaient conformes à une exposition à un gaz irritant.

ILLUSTRATION 6 : PRÉSENTATION DES PATIENTS À L'ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

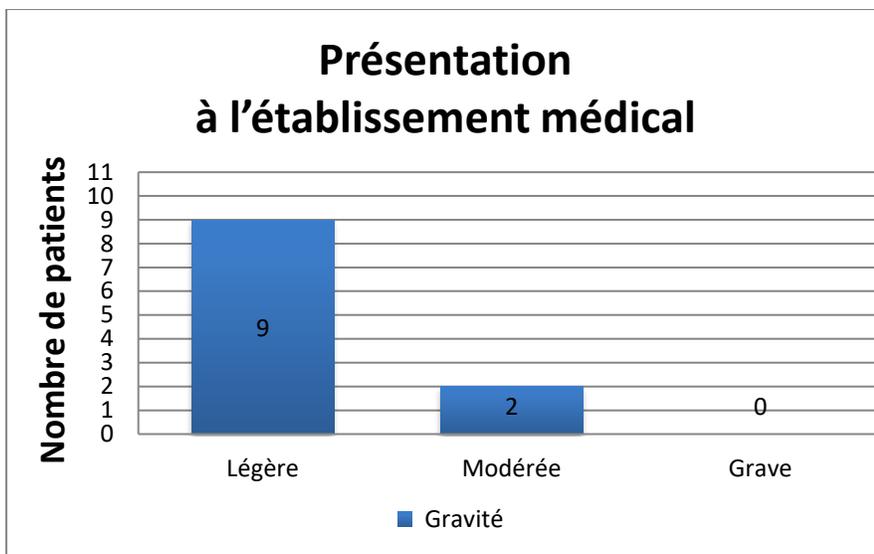


ILLUSTRATION 7 : SIGNES ET SYMPTÔMES

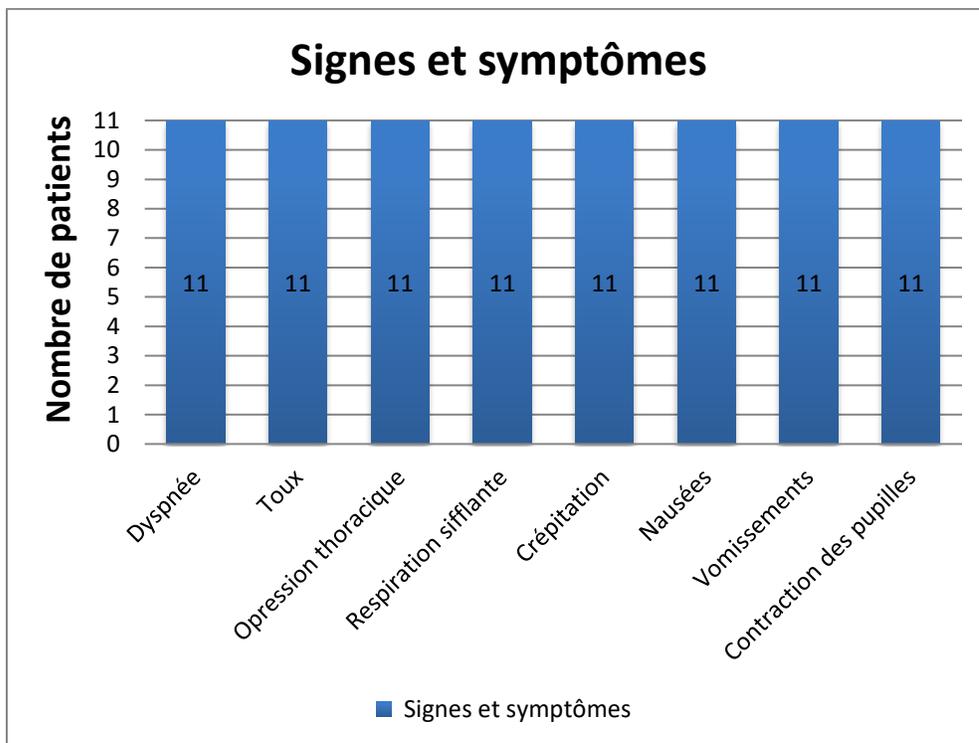
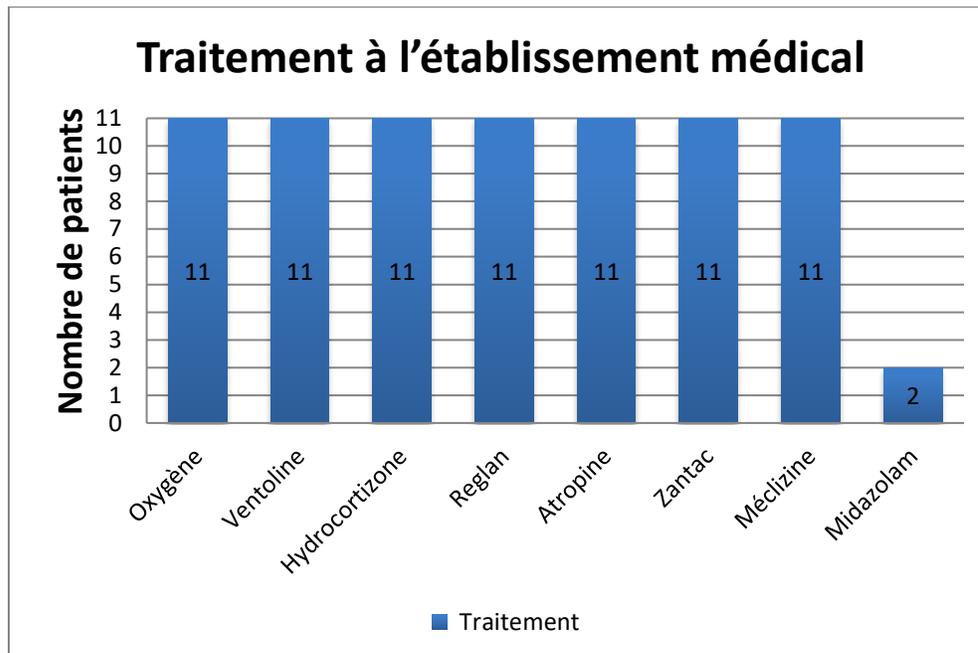


ILLUSTRATION 8 : TRAITEMENT À L'ÉTABLISSEMENT MÉDICAL



4 février 2018 – Échantillons environnementaux

- 5.38 Le 19 février 2018, la Mission a reçu des échantillons de terre et de végétation, ainsi que des objets métalliques.
- 5.39 Au moment du transfert, l'équipe a été informée que tous les échantillons avaient été prélevés par la protection civile syrienne le 5 février 2018. Deux membres ayant participé au processus de collecte des échantillons étaient présents durant le transfert et ont fourni des informations pour chaque échantillon. Cette information a été étayée par l'entretien mené avec un échantillonneur et un opérateur de médias, qui était chargé de documenter le processus d'échantillonnage. Des photos et des enregistrements vidéo ont été livrés à l'équipe de la Mission et la méthodologie d'échantillonnage et de documentation a été décrite lors des entretiens.
- 5.40 En outre, la Mission a examiné les deux cylindres, prétendument utilisés lors de l'incident comme vecteurs de dispersion de produits chimiques, et a recueilli ses propres échantillons le 19 février 2018.
- 5.41 Après examen des photographies et des enregistrements vidéo concernant le processus d'échantillonnage, la Mission a rapporté que l'emplacement d'origine du cylindre n° 1 était différent de son emplacement au moment de l'échantillonnage. Par conséquent, les échantillons qui se rapportent au point d'impact n° 1 ont été collectés au point d'immobilisation final du cylindre, plutôt qu'à son point d'impact d'origine. La Mission a clarifié ces détails lors des entretiens.
- 5.42 Les échantillons ont été fractionnés au Laboratoire de l'OIAC avant d'être transportés vers des laboratoires désignés.

Analyse des cylindres

- 5.43 Les éléments étaient en métal et de la peinture jaune était encore visible sur ces éléments. Ils étaient déformés de manière significative et présentaient des signes de dommages physiques, notamment de rupture. De la rouille était également visible et présente dans une plus grande mesure sur les surfaces supérieures et intérieures des éléments.
- 5.44 La forme et les marques sur les récipients correspondaient aux cylindres de gaz liquide industriels courants.
- 5.45 La longueur totale (hauteur) de chaque cylindre était d'environ 1 400 mm, avec un diamètre de base d'environ 330 mm et un diamètre de corps de cylindre de 350 mm.

ILLUSTRATION 9 : MESURES DES CYLINDRES



- 5.46 Les cylindres étaient en métal et avaient une épaisseur de paroi d'environ 6 mm. Le corps était fait d'une plaque rectangulaire façonnée et soudée en forme de cylindre, avec des pièces supplémentaires soudées à chaque extrémité. À l'intérieur du cylindre, il y avait une barre métallique soudée transversalement à l'intérieur du cylindre. La barre métallique avait une largeur d'environ 50 mm avec un trou au milieu et un diamètre d'environ 30 mm.

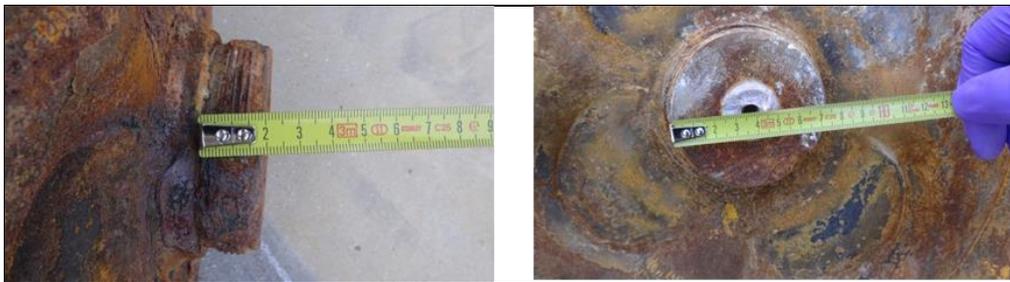
ILLUSTRATION 10 : VUE DE L'INTÉRIEUR D'UN CYLINDRE



- 5.47 Un anneau de support était soudé à l'extérieur de la base du cylindre. Le diamètre de l'anneau de la base était de 330 mm et la hauteur d'environ 100 mm. Les 4 trous présents à la base avaient un diamètre d'environ 30 mm.

ILLUSTRATION 11 : BASE DU CYLINDRE

- 5.48 Au sommet de chaque cylindre, le clapet de retenue dont les dimensions étaient d'environ 70 mm de diamètre et de 20 mm de hauteur était encore visible.

ILLUSTRATION 12 : HAUT DU CYLINDRE

- 5.49 Le volume du cylindre a été estimé entre 100 et 120 litres.
- 5.50 Au sommet des deux cylindres se trouvaient des marques estampillées toujours visibles. Le marquage alphanumérique CL₂ fait partie des divers marquages estampillés.

ILLUSTRATION 13 : MARQUAGES DU CYLINDRE

- 5.51 Le sommet de chaque cylindre a été perforé, l'un plus que l'autre. Les perforations ne semblent pas avoir été provoquées par une charge explosive et ont vraisemblablement été provoquées par une force mécanique importante sur le corps d'un récipient sous pression.
- 5.52 L'un des cylindres possédait également une structure supplémentaire attachée à son côté. La fixation était faite d'anneaux métalliques, des tubes et des plaques de métal étaient visibles mais fortement déformés et couverts de rouille.

ILLUSTRATION 14 : DOMMAGES VISIBLES ET STRUCTURE SUPPLÉMENTAIRE FIXÉE À L'UN DES CYLINDRES



5.53 La liste des échantillons reçus par la Mission et des résultats d'analyse subséquents se trouve aux tableaux 3, 4 et 5 ci-dessous. Le tableau 6 donne les résultats des analyses sur les échantillons de végétation et récapitule les expériences effectuées sur l'herbe par l'un des laboratoires désignés.

TABLEAU 3 : ÉCHANTILLONS REÇUS ET COLLECTÉS PAR LA MISSION D'ÉTABLISSEMENT DES FAITS

	Réf. du rapport	N° de la preuve	Code de l'échantillon	Description	Photo
Point d'impact n° 1	1.	20180219172332	FFM/47/18/WPS32	Frottis H ₂ O du cylindre n° 1 collecté par l'équipe de la Mission	
	2.	20180219172306	FFM/47/18/WPS06	Frottis de l'intérieur du cylindre n° 1	
	3.	20180219172303	FFM/47/18/SLS03	Échantillon de terre collecté près du cylindre n° 1	
	4.	20180219172304	FFM/47/18/SLS04	Échantillon de terre collecté près du cylindre n° 1	

	Réf. du rapport	N° de la preuve	Code de l'échantillon	Description	Photo
	5.	20180219172305	FFM/47/18/SLS05	Échantillons de végétation et de terre collectés à 5 m du point d'immobilisation final du cylindre n° 1	
	6.	20180219172302	FFM/47/18/SLS02	Échantillon de terre collecté à 50 m du point d'immobilisation final du cylindre n° 1	
Point d'impact n° 2	7.	20180219172333	FFM/47/18/WPS33	Frottis H ₂ O du cylindre n° 2 collecté par l'équipe de la Mission	
	8.	20180219172307	FFM/47/18/WPS07	Frottis de l'intérieur du cylindre n° 2	

Réf. du rapport	N° de la preuve	Code de l'échantillon	Description	Photo
9.	20180219172309	FFM/47/18/SLS09	Échantillon de terre collecté dans le cratère du cylindre n° 2, sous une pièce de métal	
10.	20180219172308	FFM/47/18/SLS08	Échantillon de terre collecté dans le cratère du cylindre n° 2	
11.	20180219172310	FFM/47/18/SLS10	Échantillon de terre collecté dans le cratère du cylindre n° 2	
12.	20180219172312	FFM/47/18/SDS12	Pièce de métal du cratère du cylindre n° 2	

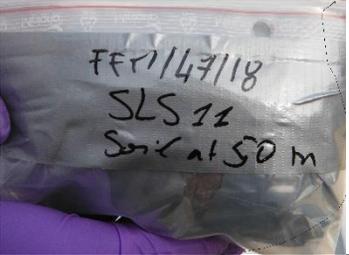
Réf. du rapport	N° de la preuve	Code de l'échantillon	Description	Photo
13.	20180219172311	FFM/47/18/SLS11	Échantillon de terre collecté à 50 m du cratère du cylindre n° 2	
14.	20180219172301	FFM/47/18/SLS01	Échantillon d'herbe collecté à 10 m du cylindre n° 2	

TABLEAU 4 : RÉSULTATS D'ANALYSES FAITES PAR LES LABORATOIRES DÉSIGNÉS POUR LES COMPOSÉS ORGANIQUES

Réf. du rapport	Description	Résultats DL2	Résultats DL3
		Composé(s) organique(s)	Composé(s) organique(s)
1.	Frottis H ₂ O du cylindre n° 1 collecté par l'équipe de la Mission	Phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle) (traces)	Méthylphosphonate d'isopropyle / IPMPA
2.	Frottis de l'intérieur du cylindre n° 1	Acide chloroacétique Acide dichloroacétique	
3.	Échantillon de terre collecté près du cylindre n° 1	Méthylphosphonate de diisopropyle (traces) Acide dichloroacétique Méthylphosphonate d'isopropyle (traces)	Méthylphosphonate de diisopropyle / DIMP Méthylphosphonate d'isopropyle / IPMPA Acide méthylphosphonique / MPA
4.	Échantillon de terre collecté près du cylindre n° 1	Acide chloroacétique Méthylphosphonate de diisopropyle (traces) Tétrachlorobenzène (traces) Bis(2,3-dichlor-1-propyl)éther (traces)	Méthylphosphonate de diisopropyle / DIMP Acide méthylphosphonique / MPA
5.	Échantillons de végétation et de terre collectés à 5 m du point d'immobilisation final du cylindre n° 1	Méthylphosphonate de diisopropyle (traces) Chlorométhylphénol (traces) Dichlorométhoxybenzène (traces)	Méthylphosphonate de diisopropyle / DIMP
6.	Échantillon de terre collecté à 50 m du point d'immobilisation final du cylindre n° 1	Bis(2,3-dichlor-1-propyl)éther (traces) Méthylphosphonate de diisopropyle (traces)	Méthylphosphonate de diisopropyle / DIMP Méthylphosphonate d'isopropyle / IPMPA Acide méthylphosphonique / MPA
7.	Frottis H ₂ O du cylindre n° 2 collecté par l'équipe de la Mission	Acide pyrophosphorique Phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle) (traces)	Méthylphosphonate d'isopropyle / IPMPA
8.	Frottis de l'intérieur du cylindre n° 2	Acide dichloroacétique	Méthylphosphonate de diisopropyle / DIMP Méthylphosphonate d'isopropyle / IPMPA 2,4,6-Trinitrotoluène / TNT
9.	Échantillon de terre collecté dans le cratère du cylindre n° 2, sous une pièce de métal	Hydrate de chloral 2,4-Dichlorophénol Acide trichloroacétique Méthylphosphonate de diisopropyle / DIMP 2,4,6-Trinitrotoluène / TNT	Méthylphosphonate de diisopropyle / DIMP Méthylphosphonate d'isopropyle / IPMPA 2,4,6-Trinitrotoluène / TNT

Réf. du rapport	Description	Résultats DL2	Résultats DL3
		Composé(s) organique(s)	Composé(s) organique(s)
10	Échantillon de terre collecté dans le cratère du cylindre n° 2	2,2,2-Trichloroéthanol Acide trichloroacétique Acide chloroacétique 2,4-Dinitrotoluène 4-Amino-2,6-dinitrotoluène 2-Amino-4,6-dinitrotoluène 2,4,6-Trinitrotoluène / TNT	Méthylphosphonate de diisopropyle / DIMP Méthylphosphonate d'isopropyle / IPMPA 2,4,6-Trinitrotoluène / TNT
11.	Échantillon de terre collecté dans le cratère du cylindre n° 2	Hydrate de chloral Acide chloroacétique Acide trichloroacétique 2,4,6-Trinitrotoluène / TNT	Méthylphosphonate de diisopropyle / DIMP Méthylphosphonate d'isopropyle / IPMPA 2,4,6-Trinitrotoluène / TNT
12.	Pièce de métal du cratère du cylindre n° 2	Acide chloroacétique 2,4,6-Trinitrotoluène / TNT (traces)	Méthylphosphonate d'isopropyle / IPMPA 2,4,6-Trinitrotoluène / TNT
13.	Échantillon de terre collecté à 50 m du cratère du cylindre n° 2	2,2,2-Trichloroéthanol 2,4,6-Trinitrotoluène / TNT Méthylphosphonate de diisopropyle (traces)	Méthylphosphonate de diisopropyle / DIMP Méthylphosphonate d'isopropyle / IPMPA
14.	Échantillon d'herbe collecté à 10 m du cylindre n° 2	2,4,6-Trichlorophénol Tétrachloroéthane (traces) Dichlorométhoxybenzène (traces) Acide dichloroacétique Acide trichloroacétique (traces)	Méthylphosphonate d'isopropyle / IPMPA

TABLEAU 5 : RÉSULTATS D'ANALYSES FAITES PAR LES LABORATOIRES DÉSIGNÉS POUR LES ANIONS ET LES CATIONS

Réf. du rapport	Description de l'échantillon	Concentration en ppm												
		Cl ⁻	F ⁻	NO ₂ ⁻	Br ⁻	NO ₃ ⁻	PO ₄ ³⁻	SO ₄ ²⁻	K ⁺	Ca ²⁺	Li ⁺	Na ⁺	NH ₄ ⁺	Mg ²⁺
1.	Frottis H ₂ O du cylindre n° 1 collecté par l'équipe de la Mission	73	< 1,2	20	< 8	120	< 8,9	120	< 11	65	< 1,4	100	21	< 1,8
2.	Frottis de l'intérieur du cylindre n° 1	15000	< 2,4	< 3,2	< 16	230	< 18	< 18	N,D	540	< 2,8	380	30	< 3,6
3.	Échantillon de terre collecté près du cylindre n° 1	170	20	20	< 8	130	< 8,9	130	< 11	130	< 1,4	120	26	< 1,8
4.	Échantillon de terre collecté près du cylindre n° 1	170	19	21	< 8	140	< 8,9	130	35	120	< 1,4	120	26	< 1,8
5.	Échantillons de végétation et de terre collectés à 5 m du point d'immobilisation final du cylindre n° 1	170	20	20	< 8	120	< 8,9	140	87	97	< 1,4	110	52	< 1,8
6.	Échantillon de terre collecté à 50 m du point d'immobilisation final du cylindre n° 1	190	18	20	< 8	120	< 8,9	130	35	140	< 1,4	110	32	9
7.	Frottis H ₂ O du cylindre n° 2 collecté par l'équipe de la Mission	75	< 1,2	20	< 8	< 7,2	< 8,9	120	< 11	45	< 1,4	110	21	11
8.	Frottis de l'intérieur du cylindre n° 2	320	2,4	35	< 16	230	< 18	260	< 21	34	< 2,8	280	12	< 3,6

Réf. du rapport	Description de l'échantillon	Concentration en ppm												
		Cl ⁻	F ⁻	NO ₂ ⁻	Br ⁻	NO ₃ ⁻	PO ₄ ³⁻	SO ₄ ²⁻	K ⁺	Ca ²⁺	Li ⁺	Na ⁺	NH ₄ ⁺	Mg ²⁺
9,	Échantillon de terre collecté dans le cratère du cylindre n° 2, sous une pièce de métal	1400 0	< 1, 2	< 1,6	100	140	< 8,9	130	770	7400	< 1,4	140	52	46
10.	Échantillon de terre collecté dans le cratère du cylindre n° 2	2000	18	20	< 8	130	< 8,9	140	960	590	< 1,4	130	46	< 1,8
11.	Échantillon de terre collecté dans le cratère du cylindre n° 2	4200	< 1, 2	17	570	130	< 8,9	130	680	2200	2	86	34	7
12.	Pièce de métal du cratère du cylindre n° 2	1100	< 1, 2	19	< 8	120	< 8,9	120	25	580	< 1,4	91	22	22
13.	Échantillon de terre collecté à 50 m du cratère du cylindre n° 2	780	< 1, 2	17	< 8	110	< 8,9	140	600	200	< 1,4	48	18	8
14.	Échantillon d'herbe collecté à 10 m du cylindre n° 2	2200 0	61	29	14	140	970	1400	2700 0	850	< 1,4	620	780	310
A01	Système neutre	71	< 1, 2	20	< 8	130	< 8,9	120	< 11	< 15	1,4	110	20	1,8
A06	Frottis à sec (tare)	71	19	22	< 8	120	< 8,9	120	< 11	< 15	< 1,4	150	21	< 1,8
A07	Système neutre (H ₂ O)	69	< 1, 2	20	< 8	120	< 8,9	< 9,1	< 11	< 15	< 1,4	81	16	< 1,8

TABLEAU 6 : EXPÉRIENCES D'EXPOSITION AU GAZ CHLORE ET RÉSULTATS SUR DES ÉCHANTILLONS DE VÉGÉTATION

Réf. du rapport	Description de l'échantillon	Concentration en ppm												
		Cl ⁻	F ⁻	NO ₂ ⁻	Br ⁻	NO ₃ ⁻	PO ₄ ³⁻	SO ₄ ²⁻	K ⁺	Ca ²⁺	Li ⁺	Na ⁺	NH ₄ ⁺	Mg ²⁺
A01	Système neutre (D ₂ O)	71	1,2	20	8	130	8,9	120	11	15	1,4	110	20	1,8
A02	Contrôle nég. : Extrait de D ₂ O tiré de l'herbe	200	21	1,6	8	7,2	8,9	120	140	27	1,4	110	6	1,8
A03	Contrôle pos. : Extrait de D ₂ O tiré de l'herbe exposée au Cl ₂	1800 0	88	1,5	81	150	370	1400	2500	2300	3	230	78	250
14	Échantillon d'herbe collecté à 10 m du cylindre n° 2	2200 0	61	29	14	140	970	1400	27000	850	1.4	620	780	310
	Ratio Conc. [A03] / [A02]	90	4	1	10	21	42	12	18	85	2	2	13	139
	Ratio Conc. [14] / [A02]	110	3	18	2	19	109	12	193	31	1	6	130	172

A02 : Extrait d'oxyde de deutérium (D₂O) d'une herbe **non exposée** au chlore gazeux.

A03 : Extrait d'oxyde de deutérium (D₂O) d'une herbe **exposée** au chlore gazeux.

14 : Échantillon reçu par l'équipe de la Mission

Conc. : Concentration

- 5.54 L'analyse en laboratoire relative au cylindre lui-même montre la présence de chlorure ainsi que des anions généralement associés au matériau de construction de cylindres industriels. Ceci, associé à l'absence d'autres produits chimiques, a permis à la Mission de déterminer que les cylindres avaient été utilisés auparavant pour le stockage du chlore.
- 5.55 Certains autres échantillons, en particulier les échantillons de terre, indiquent la présence d'ions chlorure, bromure, potassium et ammonium à des concentrations élevées, ce qui ne devrait pas se produire naturellement dans l'environnement local. La Mission a également noté la présence de niveaux élevés d'ions calcium et de niveaux inférieurs de magnésium.
- 5.56 Les variations de concentration et de rapports du potassium et de l'ammonium sont compatibles avec l'utilisation d'engrais, dont la présence serait attendue.
- 5.57 Dans la matière première pour la fabrication du chlore, le bromure est un contaminant attendu qui n'est pas toujours éliminé dans le processus de fabrication. Ce brome/bromure est souvent présent dans les produits en aval et devrait donc être présent, à des concentrations bien plus faibles, lorsque le chlore/chlorure est détecté.
- 5.58 Le calcaire est un matériau de construction courant qui forme également le substrat rocheux de la région. En tant que tel, le calcium devrait être présent dans tous les échantillons de terre. Ceci explique les niveaux élevés trouvés dans certains échantillons, avec le magnésium, qui se trouve généralement dans les formations naturelles de calcaire.
- 5.59 L'analyse organique des échantillons indique la présence de composés chlorés. Un certain nombre, mais pas tous, de ces composés sont des plastifiants ou des ignifugeants. Cependant, le nombre de ces composés dans un endroit où une telle variété de composés chlorés n'est pas attendue est un indicateur fort qu'ils sont plus susceptibles d'avoir été fabriqués par chloration des composants, dont la présence serait plus vraisemblable avec le chlore.
- 5.60 Les concentrations de chlorure dans les échantillons environnementaux indiquent des concentrations supérieures à celles qui se produiraient naturellement et présenteraient une durabilité quelconque. Mis à part des facteurs externes qui auraient augmenté récemment la concentration de chlorure localement, ces niveaux ne peuvent pas être expliqués autrement.

6. ÉCHANGE D'INFORMATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT SYRIEN

- 6.1 Le Secrétariat technique ("le Secrétariat") a adressé la note verbale NV/ODG/214066/18 le 6 mars 2018 à la République arabe syrienne concernant les activités de la Mission relatives à l'emploi de produits chimiques toxiques comme arme à Saraqib, Idlib, (République arabe syrienne), le 4 février 2018, et a demandé au Gouvernement syrien de fournir toutes les informations et documents en sa possession en relation avec l'incident rapporté.
- 6.2 La République arabe syrienne a répondu par un rapport de synthèse de trois pages joint à la note verbale classifiée n° 23 du 12 mars 2018. Dans ce rapport récapitulatif, la République arabe syrienne a fait part au Secrétariat des éléments suivants :
- a) Saraqib n'était plus sous le contrôle du Gouvernement syrien depuis longtemps, y compris au moment de l'incident ;
 - b) une analyse technique de l'incident allégué basée sur des sources médiatiques publiques.
- 6.3 Le Secrétariat a répondu par la note verbale NV/ODG/214203/18 le 14 mars 2018 demandant des informations justificatives complémentaires.
- 6.4 Au moment de la rédaction du présent document, le Secrétariat n'avait pas reçu les informations justificatives complémentaires demandées.

7. CONCLUSIONS

- 7.1 Comme pour d'autres allégations examinées par la Mission, l'équipe n'a pas pu se rendre sur un site sécurisé immédiatement après l'incident allégué. La possibilité d'accéder au site a été rendue encore plus difficile du fait que la région était une zone majoritairement militaire en proie au conflit avant l'incident allégué, et ce jusqu'au moment où le présent rapport a été préparé. L'équipe s'est donc appuyée sur le témoignage des personnes interrogées, les échantillons mis à sa disposition par les personnes interrogées et les dossiers d'hôpitaux limités.
- 7.2 La Mission disposait d'un accès restreint aux dossiers médicaux associés et n'a pas été en mesure de se rendre dans les hôpitaux susceptibles d'avoir admis des patients. Les personnes interrogées ont livré un récit cohérent de l'incident, des signes et symptômes médicaux signalés et de la manière dont les échantillons ont été prélevés. La Mission a pu localiser des témoins sur le site au moment de l'incident et faire correspondre leur évaluation médicale. À partir de ces facteurs, la Mission a déterminé que 11 personnes présentaient des signes et des symptômes associés à une exposition à un produit chimique qui irrite principalement les tissus tels que les yeux, le nez, la gorge et les poumons.
- 7.3 Grâce aux entretiens et à l'examen des éléments de preuve vidéo fournis lors des entretiens, la Mission a été en mesure de déterminer que des échantillons environnementaux, y compris des cylindres, avaient été récupérés sur le lieu de l'allégation.
- 7.4 La Mission a déterminé que le chlore dispersé des cylindres par impact mécanique avait probablement été utilisé comme arme chimique le 4 février 2018 dans le quartier Al Talil de Saraqib. Cette conclusion est basée sur les éléments suivants :
- c) la présence de deux cylindres, dont la Mission a déterminé qu'ils avaient précédemment contenu du chlore ;
 - d) les dépositions des témoins, qui ont identifié les cylindres comme ceux qui sont tombés sur l'emplacement le 4 février 2018 ;
 - e) des analyses environnementales démontrant la présence inhabituelle de chlore dans l'environnement local ;
 - f) plusieurs patients qui se sont présentés pour un traitement à l'établissement médical peu de temps après l'incident et qui montraient des signes et symptômes d'irritation des tissus conformes à l'exposition au chlore et à d'autres produits chimiques toxiques.
- 7.5 La Mission a également noté la présence de produits chimiques qui ne peut ni s'expliquer comme une occurrence naturelle dans l'environnement ni être liée au chlore. De plus, certains des signes et des symptômes médicaux signalés sont différents de ceux qui seraient attendus suite à une exposition au chlore pur. Il n'y avait pas suffisamment d'informations ni d'éléments de preuve pour permettre à la Mission de tirer d'autres conclusions sur ces produits chimiques à ce stade.

Annexes (en anglais seulement) :

Annexe 1 :Reference Documentation (Documentation de référence)

Annexe 2 :Open Sources (Sources ouvertes)

Annexe 3 : Information Obtained by the Fact-Finding Mission (Informations obtenues par la Mission)

Annex 1

REFERENCE DOCUMENTATION

	Document Reference	Full title of Document
1.	QDOC/INS/SOP/IAU01 (Issue 1, Revision 1)	Standard Operating Procedure for Evidence Collection, Documentation, Chain-of-Custody and Preservation during an Investigation of Alleged Use of Chemical Weapons
2.	QDOC/INS/WI/IAU05 (Issue 1, Revision 2)	Work Instruction for Conducting Interviews during an Investigation of Alleged Use
3.	QDOC/INS/SOP/IAU02 (Issue 1, Revision 0)	Standard Operating Procedure Investigation of Alleged Use (IAU) Operations
4.	QDOC/INS/SOP/GG011 (Issue 1, Revision 0)	Standard Operating Procedure for Managing Inspection Laptops and other Confidentiality Support Materials
5.	QDOC/LAB/SOP/OSA2 (Issue 1, Revision 2)	Standard Operating Procedure for Off-Site Analysis of Authentic Samples
6.	QDOC/LAB/WI/CS01 (Issue 1, Revision 2)	Work Instruction for Handling of Authentic Samples from Inspection Sites and Packing Off-Site Samples at the OPCW Laboratory
7.	QDOC/LAB/WI/OSA3 (Issue 2, Revision 1)	The chain of custody and documentation for OPCW samples on-site
8.	QDOC/LAB/WI/OSA4 (Issue 1, Revision 3)	Work Instruction for Packing of Off-Site Samples

Annex 2**OPEN SOURCES****Open source internet links related to the Al Ltamenah incident**

- <https://www.haaretz.com/middle-east-news/syria/syrian-civilians-hit-by-chlorine-gas-attack-activists-say-1.5788942https://syria.liveuamap.com/en/2018/4-february-saraqeb-syriacivildef-teams-respond-to-an-attack>
- <https://twitter.com/SyriaCivilDef/status/960261610454618113>
- <http://aa.com.tr/en/vg/video-gallery/syrian-regime-continues-to-use-allegedly-chlorine-gas-in-idlib/0>
- http://www.bbc.co.uk/programmes/p05x40s4?ocid=socialflow_twitter
- <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-42944033>
- <http://www.dailyjournal.net/2018/02/04/ml-syria-gas-attack/>
- <http://www.metronews.ca/news/world/2018/02/04/syrian-activists-say-civilians-hit-by-chlorine-gas-attack.html>
- <http://www.rudaw.net/mobile/english/middleeast/syria/05022018>
- <http://www.scmp.com/news/world/middle-east/article/2132217/carnage-syria-continues-government-raids-kill-29-and-war>
- <https://edition.cnn.com/2018/02/05/middleeast/syria-chlorine-idlib-russia-intl/>
- <https://www.facebook.com/EdlibEmc1/posts/2024135344466691>
- https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=1200664886703531&id=648124961957529
- <https://twitter.com/Conflicts/status/960272586348400641>
- <https://twitter.com/EliotHiggins/status/960253962191556608>
- <https://twitter.com/IHHen/status/960276642160627714>
- <https://twitter.com/JakeGodin/status/960343029319196673>
- <https://twitter.com/JakeGodin/status/960558930828169221>
- <https://twitter.com/leloveluck/status/960253700945186817>
- <https://twitter.com/MGhorab3/status/960534586215288832>
- https://twitter.com/Rabya_Nasri/status/960286667440615425
- https://twitter.com/StanteaR_/status/960245206846144513

Open source internet links related to the Al Ltamenah incident

- <https://www.gettyimages.nl/detail/video/wounded-people-receive-treatment-at-a-hospital-after-nieuwsfootage/914641786>
- <https://www.israelnationalnews.com/News/News.aspx/241551>
- <https://www.israelnationalnews.com/News/News.aspx/241563>
- <https://www.middleeastmonitor.com/20180205-syrian-opposition-urges-un-take-action-on-idlib-attack/>
- <https://m.washingtontimes.com/news/2018/feb/4/syrian-activists-say-civilians-hit-by-chlorine-gas/>
- <https://www.bellingcat.com/news/mena/2018/02/14/evidence-february-4th-2018-chlorine-attack-saraqib-idlib/>
- <https://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2018/02/277992.htm>
- http://sn4hr.org/wp-content/pdf/english/Syrian_Regime%E2%80%99s_Chemical_Terrorism_Hits_Syrians_for_the_211th_Time_en.pdf
- <https://salonsyria.com/syria-in-a-week-5-february-2018/#.WpQVTa6nHcs>
- <https://www.youtube.com/watch?v=uzf0K0gzZeQ>
- <https://syria.liveuamap.com/en/2018/4-february-saraqeb-syriacivildef-teams-respond-to-an-attack>

Annex 3

INFORMATION OBTAINED BY THE FACT-FINDING MISSION

Table A3.1 below summarises the list of physical evidence collected from various sources by the FFM. It is split into electronic evidence stored in electronic media storage devices such as USB sticks and micro SD cards, hard copy evidence, and samples. Electronic files include audio-visual captions, still images, and documents. Hard copy files consist of various documents, including drawings made by witnesses. The table also shows the list of samples collected from various sources, including environmental samples, such as gravel and soil, and other samples, such as metal pieces, and fragments.

TABLE A3.1 PHYSICAL EVIDENCE COLLECTED BY THE FACT-FINDING MISSION TEAM

Entry Number	Evidence description	Evidence reference number	Evidence source
Electronic and hard copy files and documents			
1.	Transcend 4GB SD Card - 20 images and 3 Videos	20180216171603	Handed over by 1716
2.	Transcend 4GB SD Card - 1 image	20180303172103	Handed over by 1721
3.	Transcend 16GB μ SD Card - 8 images	20180214172503	Handed over by 1725
4.	Kingston 32GB μ SD Card - 129 images and 56 videos	20180211172302	Handed over by SCD
Samples			
1.	Grass at 10 m from cylinder 2	20180219172301	Syria Civil Defence
2.	Soil at 50 m from the final resting point of cylinder 1	20180219172302	Syria Civil Defence
3.	Soil from the final resting point of cylinder 1	20180219172303	Syria Civil Defence
4.	Soil from the final resting point of cylinder 1	20180219172304	Syria Civil Defence
5.	Vegetation and soil at 5 m from cylinder 1	20180219172305	Syria Civil Defence
6.	Wipe from inside cylinder 1	20180219172306	Syria Civil Defence
7.	Wipe from inside cylinder 2	20180219172307	Syria Civil Defence
8.	Soil from crater of cylinder 2	20180219172308	Syria Civil Defence
9.	Soil from the crater of cylinder 2 under a metal piece	20180219172309	Syria Civil Defence

Entry Number	Evidence description	Evidence reference number	Evidence source
10.	Soil from the crater of cylinder 2	20180219172310	Syria Civil Defence
11.	Soil at 50m from crater of cylinder 2	20180219172311	Syria Civil Defence
12.	Metal piece from the impact point of cylinder 2	20180219172312	Syria Civil Defence
13.	H ₂ O wipe from cylinder 1 collected by the team	20180219172332	Syria Civil Defence
14.	H ₂ O wipe from cylinder 2 collected by the team	20180219172333	Syria Civil Defence

TABLE A3.2 ELECTRONIC FILES COLLECTED BY THE FACT-FINDING MISSION TEAM

Interview Number	Folder Location	File Names			
1716	D:\1716\evidence\1716	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.28.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.31 (1).jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.31.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.32.jpeg
		whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.34.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.35.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.36.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.37.jpeg
		whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.38.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.39.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.40 (1).jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.40.jpeg
		whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.41.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.42.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.43.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.44.jpeg
		whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.45.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.47 (1).jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.47.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.48.jpeg
		whatsapp video 2018-02-14 at 22.53.49.mp4	whatsapp video 2018-02-14 at 22.53.50.mp4	whatsapp video 2018-02-14 at 22.53.51.mp4	
	D:\1716\evidence\1716-working copy	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.28.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.31 (1).jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.31.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.32.jpeg
		whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.34.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.35.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.36.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.37.jpeg
		whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.38.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.39.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.40 (1).jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.40.jpeg
		whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.41.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.42.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.43.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.44.jpeg
		whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.45.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.47 (1).jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.47.jpeg	whatsapp image 2018-02-14 at 22.53.48.jpeg
		whatsapp video 2018-02-14 at 22.53.49.mp4	whatsapp video 2018-02-14 at 22.53.50.mp4	whatsapp video 2018-02-14 at 22.53.51.mp4	

Interview Number	Folder Location	File Names					
1721	D:\1721\evidence\sd	img-20180302-wa0129.jpg					
1723	D:\1723\sampling photos and videos from scd\n0591-002.aoolf s1708 nk. 1\photo collect samples	ak9a0112.jpg	ak9a0113.jpg	ak9a0114.jpg	ak9a0115.jpg		
		ak9a0116.jpg	ak9a0117.jpg	ak9a0118.jpg	ak9a0119.jpg		
		ak9a0120.jpg	ak9a0121.jpg	ak9a0122.jpg	ak9a0123.jpg		
		ak9a0124.jpg	ak9a0125.jpg	ak9a0126.jpg	ak9a0127.jpg		
		ak9a0128.jpg	ak9a0129.jpg	ak9a0130.jpg	ak9a0131.jpg		
		ak9a0132.jpg	ak9a0133.jpg	ak9a0134.jpg	ak9a0135.jpg		
		ak9a0136.jpg	ak9a0137.jpg	ak9a0138.jpg	ak9a0139.jpg		
		ak9a0140.jpg	ak9a0141.jpg	ak9a0142.jpg	ak9a0143.jpg		
		ak9a0144.jpg	ak9a0145.jpg	ak9a0146.jpg	ak9a0147.jpg		
		ak9a0148.jpg	ak9a0149.jpg	ak9a0152.jpg	ak9a0154.jpg		
		ak9a0155.jpg	ak9a0156.jpg	ak9a0157.jpg	ak9a0158.jpg		
		ak9a0159.jpg	ak9a0160.jpg	ak9a0161.jpg	ak9a0162.jpg		
		ak9a0163.jpg	ak9a0164.jpg	ak9a0165.jpg	ak9a0166.jpg		
		ak9a0167.jpg	ak9a0168.jpg	ak9a0169.jpg	ak9a0170.jpg		
		ak9a0171.jpg	ak9a0172.jpg	ak9a0174.jpg	ak9a0175.jpg		
		ak9a0176.jpg	ak9a0177.jpg	ak9a0178.jpg	ak9a0179.jpg		
		ak9a0180.jpg	ak9a0181.jpg	ak9a0185.jpg	ak9a0186.jpg		
		ak9a0187.jpg	ak9a0188.jpg	ak9a0189.jpg	ak9a0190.jpg		
		ak9a0191.jpg	ak9a0192.jpg	ak9a0193.jpg	ak9a0194.jpg		
		ak9a0195.jpg	ak9a0197.jpg	ak9a0198.jpg	ak9a0202.jpg		
		ak9a0208.jpg	ak9a0209.jpg	ak9a0212.jpg	ak9a0213.jpg		
		ak9a0214.jpg	ak9a0215.jpg	ak9a0216.jpg	ak9a0217.jpg		
		ak9a0218.jpg	ak9a0219.jpg	ak9a0220.jpg	ak9a0221.jpg		
		ak9a0222.jpg					
		1723	D:\1723\sampling photos and videos from scd\n0591-002.aoolf s1708 nk. 1\photo injurd	img_1006.jpg	img_1016 (1).jpg	img_1016.jpg	img_1023.jpg
				img_1024.jpg	img_1025.jpg	img_1026.jpg	img_1027.jpg
				img_1028.jpg	img_1030.jpg	img_1031.jpg	img_1032.jpg
				img_1037.jpg	img_1038.jpg	img_1039.jpg	img_1042.jpg
img_1043.jpg	img_1044.jpg			img_1049.jpg	img_1050.jpg		
img_1051.jpg	img_1052.jpg			img_1055.jpg	img_1056.jpg		
img_1057.jpg	img_1058.jpg			img_1059.jpg	img_1060.jpg		
img_1061.jpg	img_1064.jpg			img_1069.jpg	img_1070.jpg		
	img_1075.jpg	img_1076.jpg	img_1077.jpg	img_1083.jpg			

Interview Number	Folder Location	File Names				
	D:\1723\sampling photos and videos from scd\n0591-002.aoolf s1708 nk. 1\video injurd	mvi_1018.mov	mvi_1021.mov	mvi_1029.mov	mvi_1033.mov	
		mvi_1034.mov	mvi_1035.mov	mvi_1036.mov	mvi_1040.mov	
		mvi_1041.mov	mvi_1046.mov	mvi_1047.mov	mvi_1048.mov	
		mvi_1062.mov	mvi_1078.mov	mvi_1080.mov	mvi_1081.mov	
	D:\1723\sampling photos and videos from scd\n0591-002.aoolf s1708 nk. 1\videos collect samples\cannon cam	ak9a0150.mov	ak9a0151.mov	ak9a0153.mov	ak9a0173.mov	
		ak9a0182.mov	ak9a0183.mov	ak9a0184.mov	ak9a0196.mov	
		ak9a0199.mov	ak9a0200.mov	ak9a0201.mov	ak9a0203.mov	
		ak9a0204.mov	ak9a0205.mov	ak9a0206.mov	ak9a0207.mov	
	D:\1723\sampling photos and videos from scd\n0591-002.aoolf s1708 nk. 1\videos collect samples\garmin cam	ak9a0210.mov	ak9a0211.mov	ak9a0223.mov	ak9a0224.mov	
		virb0015-2.mp4	virb0015-3.mp4	virb0015-4.mp4	virb0015.mp4	
		virb0016.mp4	virb0017-2.mp4	virb0017-3.mp4	virb0017-4.mp4	
		virb0017-5.mp4	virb0017.mp4	virb0018.mp4	virb0019.mp4	
	D:\1723\sampling photos and videos from scd\n0591-002.aoolf s1708 nk. 1\videos collect samples\video 360o	virb0020.mp4				
		Dv0270084.mp4	Dv0280085.mp4	Dv0290086.mp4	Dv0310088.mp4	
	D:\1725\evideance	Dv0320089 (1).mp4	Dv0320089.mp4	Dv0330090.mp4		
		img-20180205-wa0336.jpg	img-20180205-wa0338.jpg	img-20180205-wa0339.jpg	img-20180205-wa0340.jpg	
	1725	D:\1725\evideance	img-20180205-wa0341.jpg	img-20180205-wa0342.jpg	img-20180205-wa0343.jpg	img-20180205-wa0344.jpg